



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 7 novembre 2024
Présidence : M. Bernard Cottier
Objet : Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à
Chavannes-près-Renens, secteur 15 – Terrains de football
/ route de Praz Véguey

* * *

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2024/11,
- ouï le rapport des commissions chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge, sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, sur le secteur 15, terrains de football jusqu'à la route de Praz Véguey ;
2. d'allouer à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 525'000.- TTC (cinq cent vingt-cinq mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 et 7 ci-dessus.

Ainsi délibéré en séance du 7 novembre 2024.

Le Président

Bernard Cottier



La Secrétaire

Silvana Passaro